



ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

**CE FORMULAIRE DEVRA ÊTRE COMPLETE ET TRANSMIS PAR MAIL
SELON LE SITE GEOGRAPHIQUE QUE VOUS SOUHAITEZ INTEGRER :**

Aix-en-Provence : fdsp-licence-aix-examens@univ-amu.fr
Marseille-Canebière : fdsp-scol-marseille@univ-amu.fr
Arles : fdsp-scol-arles@univ-amu.fr

au plus tard le 02 septembre 2024

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR INSCRIPTION SUPPLEMENTAIRE EN LICENCE
AU DELA DU QUOTA AUTORISE ⁽¹⁾**

Vous êtes concerné(e) par cette demande de dérogation si :

- Vous n'avez pas validé votre L1 en deux ans.
- Vous n'avez pas validé le DEUG (L1 validée et L2 validée) en trois ans.
- Vous n'avez pas validé votre licence en cinq ans.

Madame Monsieur

Nom : Nom d'usage :

Prénom : Date de naissance :

Tél. portable : e-mail :

N° Etudiant (pour étudiants précédemment inscrits au sein d'AMU) :

☛ **FORMATION POUR LAQUELLE VOUS SOLLICITEZ UNE DÉROGATION :**

1^{ère} année de licence Droit 2^{ème} année de licence Droit 3^{ème} année de licence Droit

☛ **NOMBRE D'INSCRIPTIONS DEJA EFFECTUEES :**

- Nombre d'inscriptions au sein d'AMU (hors mention Droit) :

- L1 mention Droit :- L2 mention Droit :- L3 mention Droit :

☛ **DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE :**

- Courrier exposant les motifs de la demande
- Tous documents justificatifs le cas échéant

Fait à Aix-en-Provence, le/2024

Signature de l'étudiant :

Décision du Doyen

Favorable Défavorable

Motif en cas de refus :

Date : Signature et cachet :

⁽¹⁾Rappel des modalités de contrôle des connaissances :

Le nombre d'inscriptions annuelles consécutives en licence est limité à cinq, réparties comme suit : trois inscriptions consécutives maximum pour l'ensemble des niveaux licence 1 et licence 2 ; deux inscriptions consécutives maximum en licence 3.